



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 3 février 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00006** du **30 JAN. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 541 rue Georges Méliès
34000 MONTPELLIER

En vue de la réalisation : Mise en place de 12 panneaux photovoltaïques en
surimposition à la toiture

Sur un terrain sis 22 RUE DE BELLEVUE
Cadastré AN401

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **30 JAN. 2023**

Le Maire

Pour le Maire
la 3^{ème} adjointe
et de l'urbanisme
Kati CAILLON

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00006** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le **30 JAN. 2023**

L'Appareteur,